

Procédure de modification simplifiée n°4 Sermamagny

Instruction documents urbanisme ditse.urbanis...

vendredi 16 janvier 2026 à 14:57 réception

À : mairiedesermamagny@wanadoo.fr

Bonjour,

Vous nous avez consulté la SNCF pour émettre en avis en tant que personne publique associée à la procédure de modification simplifiée n°4 du PLU de votre commune.

Au regard des documents présentés dans ce dossier nous n'avons pas d'observations à formuler. Nous n'émettrons pas, pour cette procédure, d'avis formalisé.

Vous remerciant pour cette consultation,

Cordialement,

Directeur de Projets - Grands Projets - Urbanisme

SNCF IMMOBILIER

DIRECTION IMMOBILIERE TERRITORIALE SUD-EST

CAMPUS INCITY - 116, cours Lafayette - CS 13511 - 69003 LYON



Interne

Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels. L'intégrité de ce message n'étant pas assurée sur Internet, la SNCF ne peut être tenue responsable des altérations qui pourraient se produire sur son contenu. Toute publication, utilisation, reproduction, ou diffusion, même partielle, non autorisée préalablement par la SNCF, est strictement interdite. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message, merci d'en avertir immédiatement l'expéditeur et de le détruire.

This message and any attachments are intended solely for the addressees and are confidential. SNCF may not be held responsible for their contents whose accuracy and completeness cannot be guaranteed over the Internet. Unauthorized use, disclosure, distribution, copying, or any part thereof is strictly prohibited. If you are not the intended recipient of this message, please notify the sender immediately and delete it.